

Réf: Dossier 422201

Avis de constitution

SOCIETE « LES DELICES MARINS »

Siège ABIDJAN COCODY BLOCKHAUSS-LOT 322-ILOT
41, Lot 322, Ilot 41

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/03/2025 , et enregistrés au CEPICI le 03/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES DELICES MARINS »

Objet : ACHAT ET VENTE DE FRUITS MARINS, POISSONS, LANGOUSTES, CRABES, ET SERVICES DIVERS, Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY BLOCKHAUSS-LOT 322-ILOT
41, Lot 322, Ilot 41

Dirigeant(s) M AMESSAN BEUGRE KOFFI DANIEL
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03426 du 15/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°43590/GTCA/RC/2025 du 15/07/2025

